

# Mourie (la)

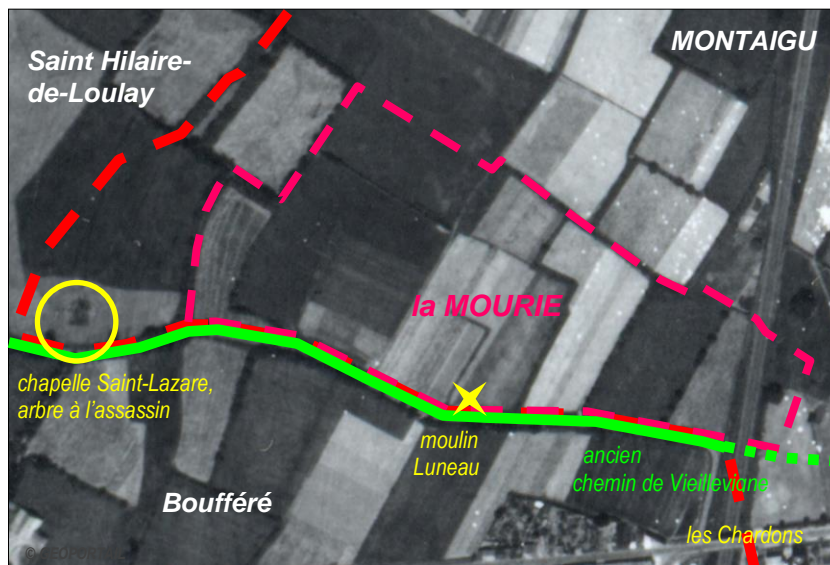
Type de site : terres agricoles

Précisions de localisation géographique :

"La Mourie" regroupe des terres situées le long et au nord de l'ancienne "route de Vieillevigne", actuelle rue des Mimosas.

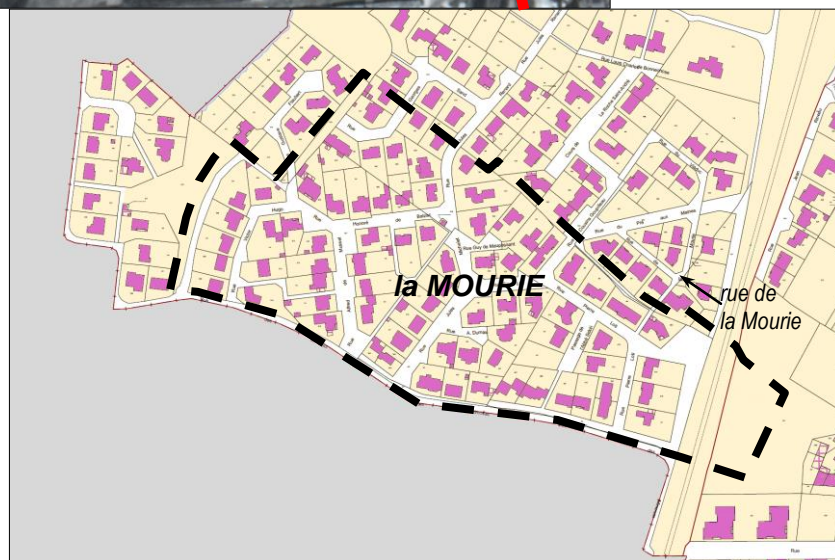
Cadastré Napoléonien (1814) : B 72 à 86

Cadastré Moderne (2010) : sud de la Section AB



Vue aérienne de "la Mourie" en 1959 (IGN), et noms de lieux et limites du cadastre de 1814. (environ 680 x 450 m, © GEOPORTAIL)

Plan cadastral et limites de Montaigu en 2009 : les lotissements du secteur de "la Mourie". (environ 680 x 450 m)



## Histoire et archéologie

Les terres de "la Mourie" étaient situées à l'ouest du "faubourg Saint-Nicolas", de l'autre côté de la voie ferrée construite entre 1861 et 1866. Au début des années 2000, elles ont été entièrement occupées par des lotissements.

Le long de "la Mourie" passait l'ancien "chemin de Vieillevigne" avant qu'il fût remplacé, après 1833, par la nouvelle route ("route stratégique n°7" de Cholet à Saint-Jean-de-Monts) construite par Louis-Philippe. Celui-ci avait été

inquiété par l'agitation que la révolution de juillet 1830 avait suscitée dans la région et par les nombreuses arrestations qui s'en suivirent. Cette agitation s'était amplifiée, en mai-juin 1832, avec le passage de la duchesse de Berry lors de sa vaine tentative de restauration en faveur de son fils, le futur comte de Chambord. La vocation première de ces nouvelles routes était de faciliter la répression.

En bordure de "la Mourie", on trouvait le

"moulin Luneau", portant le nom de la famille de ses meuniers successifs, et, à son extrémité ouest,

la "chapelle Saint-Lazare" et "l'arbre à l'assassin" de sinistre réputation<sup>1</sup>.

---

#### Étymologie

"Moure" était le nom local pour la "mûre", le fruit de la ronce, et une "mourière" ou une "mourie" était le nom donné à un roncier. Cela pourrait être l'origine du nom de ce lieu, voisin, sur les mêmes terres ingrates<sup>2</sup> et à la végétation pauvre, du lieu-dit "les Chardons" à cheval sur

Montaigu et Boufféré.

Des lieux-dits "la Mourière" se rencontrent dans la région, sur les communes de Chantonay, de la Poitevinière ou encore de Saint-Laurent-sur-Sèvre<sup>2</sup>.

---

#### Mentions

Avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les rares documents administratifs ou notariés que l'on ait mentionnant "la Mourie", la situent alors sur la paroisse de Saint-Hilaire-de-Loulay et signalent qu'une partie de ces terrains était occupée par des fiefs de vigne<sup>3</sup>.

Quand, au début des années 2000, ce secteur de Montaigu fut occupé par des lotissements, le nom de "la Mourie" a été donné à une petite rue

située dans sa partie est, non loin de la voie ferrée.

Sur certains plans de Montaigu de cette époque, apparaissent les noms de "Nourrie" et de "moulin Nourrie". Il semble que l'on ait à faire au résultat d'erreurs de transcriptions ayant eu lieu à un moment ou à un autre. L'ajout de "moulin", vient probablement du "moulin Luneau" situé à proximité.

---

#### Sources ou Références

<sup>1</sup> Plan et état de sections du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).

<sup>2</sup> Le Quellec (Jean-Luc), "Dictionnaire des noms de lieux de la Vendée", 2006, p. 249.

<sup>3</sup> Procuration du 29 avril 1772 par le Marquis de Juigné ; minute du 15 février 1775 d'André Bégaud, notaire à Montaigu (A.D.V. : 3 E 27/231).